



**DISCOURS DU PRESIDENT DU CONGRES DE LA  
NOUVELLE-CALEDONIE,**

**ROCH WAMYTAN**

**SIGNATURE MOU ENTRE PRESIDENT DU  
CONGRES DE LA NC ET PRESIDENT DU  
PARLEMENT DE FIDJI**

**Le Mardi 25 novembre 2019**

Monsieur le Président du Parlement de Fidji,  
Monsieur l'Ambassadeur de France à Fidji,  
Monsieur le Haut-Commissaire de la République française en Nouvelle-Calédonie,  
Monsieur le représentant du PNUD,  
Monsieur le Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,  
Messieurs les Présidents des Assemblées de Province,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Messieurs les représentants coutumiers,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Honorable speaker, *Ratu Epeli Nailatikau*, bula,

Permettez-moi de vous adresser quelques mots pour exprimer l'immense plaisir que j'ai à vous accueillir au sein des locaux du congrès de la Nouvelle-Calédonie. Ce matin vous avez également rencontré des représentants de nos institutions, les membres du sénat coutumier, le président et le vice-président du gouvernement, le haut-commissaire et Mme le Maire de Nouméa.

Je souhaite encore une fois vous souhaiter la bienvenue en Nouvelle-Calédonie et vous remercier d'avoir répondu favorablement à notre invitation pour signer la déclaration d'intention entre nos deux assemblées législatives.

Je vous avais adressé cette invitation lors de notre rencontre à Suva en juillet dernier en marge du premier business forum organisé par le gouvernement et le cluster NCTI qui a permis à la quarantaine d'entreprises calédoniennes accompagnées par Christopher Gygès, membre du gouvernement en charge de l'économie et du commerce extérieur, de présenter leurs compétences à l'export.

Ce forum auxquels l'Ambassade de France et l'Alliance française de Suva ont largement contribué au succès, a permis au monde économique de Fidji et de Nouvelle-Calédonie de se rencontrer et d'échanger sur les perspectives de coopération bilatérales.

Nous avons été très heureux de constater la très forte mobilisation de la part de Fidji, tant de vos organisations économiques, « Fiji commerce and Employers federation » et « Investment Fidji », que de votre gouvernement, exprimé par la participation de l'attorney general Hon Aiyaz Sayed-Khaiyum,.

Nous avons pu établir des contacts et échanges fructueux dans les secteurs de la santé, de la mine, forêt, agriculture, construction logement ainsi que de nombreux entretiens pour nos entreprises respectives. Ainsi par exemple, notre clinique

Kuindo- Magnin de Nouville a pu déjà accueillir les premiers malades évasanés fidjiens au sein de ses structures de soin.

Un MOU a d'ailleurs été signé entre Fiji Commerce and Employers Federation et NCTI structurant leur coopération à venir.

La presse fidjienne a couvert très largement cet évènement témoignant l'importance de ce premier forum.

Par votre venue, monsieur le Président du parlement et par la signature de ce MOU, il est question de renforcer davantage nos liens d'amitié et de coopération technique afin de promouvoir la connaissance mutuelle entre nos deux systèmes législatifs.

S'agissant du congrès de la Nouvelle-Calédonie, je peux dire que la diplomatie et la coopération parlementaire que nous menons au sein de structures internationales telles que l'assemblée des parlements francophones, les travaux organisés par l'UIP et le PNUD ou les diverses conventions de partenariat avec le Vanuatu, l'Assemblée de la Corse, le Parlement de la fédération Wallonie-Bruxelles ou l'Assemblée nationale et le Sénat français, est relativement récente. Cependant nous pouvons d'ores et déjà en voir les bénéfices.

Ces actions de coopération permettent en effet au congrès de la Nouvelle-Calédonie une ouverture sur le monde, une amélioration de notre processus législatif et la montée en compétences de nos agents par le biais des coopérations techniques, de la formation et de l'échange de bonnes pratiques.

Mais cette diplomatie parlementaire qui se bâtit, pas à pas, nous permet également d'associer notre représentation d'élus aux réflexions des 17 Objectifs de Développement Durable fixés par les ONU à l'horizon 2030 pour assurer la paix et la prospérité des peuples et de la planète. Parmi les sujets dont se saisissent pleinement tous les parlements du monde, je veux citer quelques exemples, le réchauffement climatique, l'économie bleue, la question de la promotion des droits de la femme, les questions de sécurité dans la zone.

Le document que nous nous apprêtons à signer nous permettra de mettre en place entre nos deux parlements des actions techniques, échanges de parlementaires ou d'agents, échanges d'information, veille législative.

Comme vous l'avez dit ce matin devant le Sénat coutumier, le MOU est le socle de nos futures relations, la base sur laquelle vont reposer nos décisions à venir.

En effet, il s'agit d'un document qui porte notre ambition commune de développer la connaissance réciproque de nos deux institutions et de développer les liens d'amitié entre nos parlementaires. Dans la lignée de nos liens ancestraux océaniques, l'exemple institutionnel fidjien et votre parcours vers la démocratie et la stabilisation de vos institutions mérite d'être félicité. Il constitue une source d'enseignement pour notre

pays qui s'inscrit depuis plus de 30 ans dans un processus évolutif de décolonisation et d'émancipation devant aboutir à un statut institutionnel où chacun se sentira pris en compte et respecté dans sa dignité.

Je souhaiterais que notre MOU qui comprend le double volet de coopération technique et diplomatie parlementaire nous permette d'ouvrir la voie sur un projet qui me tient particulièrement à cœur, celui de la mise en place du groupement des parlements mélanésiens.

En effet, nos gouvernements respectifs se retrouvent déjà régulièrement dans des organisations régionales tels que le FIP, le PIDF, il est important que les parlements de l'arc mélanésien, Fidji, Vanuatu, Iles Salomons, Timor de l'Est, Papouasie Nouvelle Guinée, puissent avoir également leur propre espace de rencontres. Une structure dédiée qui permettrait d'organiser des conférences thématiques sur des sujets spécifiques qui concernent notre bassin et nos populations, de porter des missions d'informations, de soutenir l'action de nos gouvernements respectifs et de nous permettre de relayer les thématiques propres à notre région d'une seule voix, de manière concertée et coordonnée au niveau international. Ce réseau pourrait également permettre de développer la solidarité avec nos parlements qui auraient besoin de support technique, dans le but de lutter contre la corruption et de soutenir et d'asseoir des démocraties fortes et stables. Nos parlements jouent un rôle crucial dans la stabilité démocratique et le maintien de la paix dans notre région.

Pour conclure, monsieur le Président du Parlement, nos gouvernements respectifs travaillent actuellement à un accord-cadre de coopération qui permettra d'encourager et d'encadrer nos relations bilatérales dans différents secteurs, environnement, conservation de la nature, changement climatique, enseignement et apprentissage des langues, pêche et aquaculture... Sachez que le congrès de la Nouvelle-Calédonie soutien et encourage ardemment la réalisation de cet accord entre nos deux pays.

Permettez-moi également d'adresser mes vifs remerciements au PNUD qui a contribué grandement à la concrétisation de la mission et également notre déléguée de la NC à Fidji, Rose Wete qui a été d'un grand secours sur cette mission et qui permet des relations facilitées entre les institutions des deux pays. Merci à l'ambassadeur de France pour son soutien et l'accueil de notre déléguée.

Je vous remercie pour votre attention et sans plus attendre je vous laisse la parole.

Vinaka !